

l'autre étude concernant des chapitres dans plusieurs diocèses allemands ou autrichiens.

L'auteur précise aussi d'entrée que l'étude comparative, systématique et thématique de chapitres allemands ne pourra être réalisée que lorsque d'autres études spécialisées et approfondies de chapitres cathédraux seront disponibles. Et, si l'on voulait pousser plus loin encore la dimension comparative du fonctionnement des chapitres en intégrant encore d'autres pays européens, il y aurait là un travail de longue haleine qui pourrait intéresser encore plusieurs générations d'historiens du droit canonique. Par ailleurs, comme l'ont montré des recherches contemporaines en d'autres lieux (voir par exemple Jean-Marie GERVAIS, « Un nouveau droit particulier ou la fin du droit particulier dans l'Église catholique romaine ? Réflexion à partir des chapitres cathédraux d'Italie du Sud », in *PJR - Praxis juridique et religion*, 14, 1997, p. 222-256), l'histoire des statuts capitulaires et collégiaux ne manque pas d'intérêt pour la réflexion autour du maintien et du développement du droit particulier dont les chapitres constituaient une des institutions les plus représentatives.

Anne BAMBERG

Études sur la prélature de l'Opus Dei. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la constitution apostolique Ut sit. Traduction de l'italien et édition par Jean-Pierre Schouppe, Montréal, Wilson & Lafleur, 2009, XV-241 p. (Gratianus, Série Actes). [ISBN 978-2-89127-889-8 ; 23 €]

Les riches actes de la journée d'étude du 10 mars 2008, organisée par le Prof. Eduardo Baura à l'Université pontificale de la Sainte Croix pour célébrer le 25^e anniversaire de la constitution apostolique d'érection de la prélature personnelle Opus Dei, sont heureusement accessibles aux lecteurs francophones grâce à la traduction de l'abbé Jean-Pierre Schouppe. Toutes ces conférences et communications sont hautement intéressantes à commencer par les interventions du Prélat de l'Opus Dei et du Cardinal Herranz sur la configuration juridique de l'Opus Dei prévue par saint Josémaría et les travaux préparatoires de la constitution apostolique *Ut sit*. Outre ces aspects juridiques et historiques, d'autres conférences abordent le thème de la mission ecclésiale de l'Opus Dei (Mgr Ocariz et Prof. O'Callaghan) ou de

sa finalité et de sa signification juridique (Prof. Baura). Les lecteurs curieux se réjouiront aussi de la contribution de Mgr Joaquín Llobell sur la compétence des prélatures personnelles dans les causes de canonisation. Sans doute les spécialistes de droit ecclésiastique apprécieront-ils la conférence sur la reconnaissance civile de la prélature Opus Dei (Prof. Dalla Torre) et les pasteurs celle du Cardinal Ruini sur les services rendus par l'Opus Dei aux diocèses ainsi que la contribution de Mgr Errázuriz portant sur une compréhension réaliste du concept juridique de prélature personnelle et la réalité ecclésiale de l'Opus Dei comme prélature personnelle, « une réalité ecclésiale hiérarchiquement structurée grâce à une initiative charismatique » (p. 181). Cet ouvrage mérite sûrement de retenir l'attention de celles et ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'organisation de structures pastorales ou missionnaires particulières.

Anne BAMBERG

Esteban Pablo ALFÓN, *Régimen jurídico de la preparación al Sacramento del Matrimonio. Perspectivas pastorales a la luz de la experiencia y la normativa en Latinoamérica y El Caribe*, La Plata, Pontificia Universidad Católica Argentina, 2009, 334 p.

Thèse soutenue à la faculté de droit canonique de l'Université catholique d'Argentine, cette étude très sérieuse porte sur la difficile problématique juridique et pastorale de la préparation au sacrement du mariage. On sait que cette dernière a déjà fait couler beaucoup d'encre mais l'approche latino-américaine la pose sous un angle peu connu en Europe.

L'ouvrage se divise en quatre parties accompagnées d'une bibliographie abondante mais limitée à la documentation en espagnol, italien et latin (pour les lecteurs germanophones il peut être intéressant de mentionner ici l'article de Peter STOCKMANN, « Ehevorbereitung zwischen kirchenrechtlichem Anspruch und pastoraler Wirklichkeit », in *De processibus matrimonialibus*, 8, 2, 2001, p. 111-135.). Dès la première partie l'auteur se montre familier des divers champs de la science canonique. Réfléchissant à la nécessité de la préparation, il examine tant les codes en vigueur que le droit liturgique, sans oublier le document que le Conseil pontifical pour la famille a édité en 1996 pour aider les Églises particulières à élaborer leurs directoires.